SDEUC

Schéma de développement économique et d’urbanisme commercial (SDEUC)

Saint-Lô Agglo a voté le 23 mai 2022 un schéma de développement économique et de l’urbanisme commercial afin de définir les enjeux prioritaires et coordonner les actions stratégiques de développement économique et commerciale à déployer sur le territoire.

Le schéma de développement économique et d’urbanisme commercial (SDEUC)

L’ambition est d’afficher une politique publique ambitieuse en matière de développement économique vis-à-vis des entreprises, des partenaires et des acteurs économiques et de clarifier les enjeux et d’écrire une feuille de route pour les trois prochaines années.

À partir d’un étroit travail de co-construction avec les équipes de l’agglomération, la commission économique et les élus réunis en séminaire, le Schéma de Développement Economique et d’Urbanisme Commercial construit pour la période 2021 – 2027 s’organise autour de six piliers stratégiques.

6 piliers en réponse aux objectifs stratégiques :

Axe 1 : attractivité résidentielle

diversifier l’offre en habitat sur les premières étapes des parcours résidentiels
renforcement de la désirabilité des centres-villes et centres-bourgs

Axe 2 : les mobilités sur et autour du territoire

faciliter la mobilité des actifs sur le territoire
améliorer les connexions vers les métropoles voisines

Axe 3 : l’appui au recrutement et le service aux entreprises

attirer de nouveaux actifs
améliorer la rencontre entre candidat et offres d’emploi ;
faciliter les relations entreprises acteurs institutionnels

Axe 4 : l’économie de demain

stimuler l’innovation dans les entreprises ;
développer les filières à potentiel (numérique, agroalimentaire, bâtiment, santé, économie circulaire, énergie renouvelable…)

Axe 5 : le commerce de demain

gérer les implantations du commerce ;
améliorer la performance du commerce et l’attractivité ;
conforter le commerce rural et service de proximité ;
renforcer les dynamiques collectives

Axe 6 : le foncier économique de demain

définir une stratégie pour le foncier économique
réorienter les implantations d’activités tertiaires vers les centralités
faciliter l’installation des entreprises

CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO
70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô
Lundi au jeudi
8h30-12h/13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h/13h-17h
02 14 29 00 00